

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Emploi formation insertion

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'homme

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle Intervention sociale spécialité emploi formation insertion accueille entre 40 et 50 étudiants et poursuit deux objectifs : développer la qualification et renforcer la professionnalisation des acteurs de l'insertion de l'emploi et de la formation. Elle vise l'acquisition de compétences nécessaires au développement de parcours d'insertion et/ou de formation à l'échelle d'un territoire et la maîtrise des connaissances spécifiques à l'analyse des situations de travail, de formation et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. La formation accueille en formation initiale des étudiants titulaires d'un diplôme Bac +2 (Diplôme universitaire de technologie ou DUT, Brevet de technicien supérieur ou BTP, deuxième année de licence ou L2) présentant un projet professionnel en rapport avec les métiers visés, des étudiants en contrat de professionnalisation, des salariés et des demandeurs d'emploi en formation continue, des adultes en reprise d'études, des étudiants admis au titre de la validation des acquis professionnels ou de la validation des acquis de l'expérience.

Avis du comité d'experts :

La licence professionnelle Intervention sociale spécialité *emploi formation insertion* vise à développer la qualification et à renforcer la professionnalisation des acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation. Elle accueille entre 40 et 50 étudiants dont les conditions d'accès à la formation sont expliquées dans l'annexe descriptive au diplôme. Le dossier ne renseigne pas sur le nombre des étudiants inscrits en formation initiale ou en formation continue. Des pré-requis particuliers en termes de types de formations suivies par les candidats en formation initiale pour accéder à la formation ne sont pas mentionnés. Les compétences et connaissances sont clairement exposées et en parfaite cohérence avec les objectifs de la formation. La liste et le contenu des unités d'enseignements ne sont pas présentés dans le dossier principal mais dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Le schéma global de la formation ne figure pas dans le dossier. Cela ne permet pas de vérifier l'adéquation du programme aux objectifs poursuivis. La structure de la formation est simple puisqu'elle est constituée de huit unités d'enseignement ne possédant aucune mutualisation avec une autre formation. On ignore toutefois la semestrialisation. L'annexe descriptive au diplôme précise la répartition des interventions des professionnels extérieurs par rapport à celles des universitaires et le rythme de la formation incluant stage (240h minimum réparties sur deux semestres, avec une alternance avec les cours) et projet tutoré (84 heures) pour 414 heures d'enseignements ce qui est en conformité avec l'arrêté relatif aux licences professionnelles (le projet tutoré doit représenter au moins un quart du volume global de la formation hors stage).

Le dossier ne précise pas si des formations similaires sont proposées dans les universités proches mais mentionne l'existence d'une offre de formation complémentaire à l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (niveau 3) et la formation "Métiers de la formation" dispensée au Conservatoire national des arts et métiers d'Aquitaine. Le dossier déclare que la formation est bien intégrée dans le milieu professionnel et fait état de nombreux partenariats. Des professionnels (33,6% d'interventions de professionnels dans l'ensemble de la formation au nombre de quinze dans le dossier) sont présentés par leurs noms et non par leur qualification ce qui ne permet pas d'apprécier la qualité et la diversité des échanges avec le milieu socio-économique. Malgré la présence d'universitaires dans l'équipe pédagogique (66,4%) dont les domaines de recherche ne sont pas précisés, aucune référence à la recherche n'est explicitée dans le dossier (mise à part une formation à la recherche documentaire en lien avec la bibliothèque universitaire).

Le dossier mentionne l'absence de formalisation de la structure de pilotage (équipe pédagogique ou conseil de perfectionnement, modalités de constitution et de fonctionnement). La composition de l'équipe pédagogique n'est pas fournie. Elle se réunit plusieurs fois dans l'année sur des objectifs généraux ou spécifiques. Il est fait référence à des bilans à l'issue des réunions et à un questionnaire évaluant annuellement « la pédagogie, l'organisation, l'administration, l'insertion » mais non exploités dans le dossier. Les étudiants sont associés à la réflexion sans précision des modalités. Un conseil de perfectionnement réunit chaque semestre le directeur du département, des responsables du diplôme, des enseignants universitaires du diplôme, des professionnels, les représentants des étudiants et des services administratifs. Ses missions sont présentées comme telles dans le dossier : « Information, suivi et recommandations ». Les missions des intervenants sont déclinées de manière générique, la particularité des professionnels étant de faciliter la mise à jour des contenus par leur connaissance des évolutions du contexte. Il semble que ces derniers soient en charge de 138 heures sur un total de 414 heures ce qui correspond à un tiers et qui est suffisant pour respecter la législation.

Le dossier indique que les effectifs sont stables mais ne donne pas de chiffres sur les promotions des dernières années. La provenance des étudiants, le nombre de candidatures par an et la proportion d'étudiants en formation continue et initiale ne sont pas connues. Les données sur l'insertion professionnelle des diplômés sont fournies par l'établissement et l'association des anciens étudiants. Les statistiques sur l'insertion figurant dans le dossier « champ » ne sont ni reportées ni exploitées ni actualisées dans le dossier. Le taux d'insertion était de 71% pour la promotion diplômée en 2012, 24 % des étudiants étant en emploi stable. Le dossier évoque une « relative » adéquation entre le diplôme et les types d'emplois occupés sans analyses ni commentaires. La question de la poursuite d'études n'est pas abordée dans le dossier. Les chiffres sur les taux de réussite ne sont pas disponibles.

Éléments spécifiques

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | Mis à part la présence pour plus de 66,4 % d'universitaires indiquée dans l'annexe descriptive au diplôme, les liens avec les laboratoires ne sont pas précisés. Paradoxalement le dossier indique la non-participation des chercheurs dans la formation ce qui interroge sur le statut des universitaires qui interviennent. Plus loin, au chapitre « professionnalisation », il est fait mention du suivi épistémologique et méthodologique permis par la présence d'universitaires dans la formation. |
| Place de la professionnalisation | La professionnalisation est au cœur de la formation et directement intégrée aux différents enseignements. Le rythme de la formation permet une répartition équilibrée entre les cours d'une part, le stage, le projet, la participation à des conférences menées par des professionnels (dont le contenu n'est pas précisé). La nature des liens entre contenus et champs d'intervention des professionnels n'est pas explicitée, de même que les domaines de recherche portant sur les terrains de la formation. |
| Place des projets et stages | Un stage obligatoire (240h minimum réparties sur deux semestres) et un projet occupent une place importante dans la formation (12 ECTS et 6 ECTS) Les étudiants sont préparés à leur réalisation lors de réunions. Le projet tutoré, projet d'action dans le champ de l'emploi, de la formation ou de l'insertion, est lié à un enseignement de gestion de projet. Les unités d'enseignements stage et projet sont soumises à une évaluation écrite orale et sont encadrées par des universitaires pour les stages ou par des enseignants issus du milieu professionnel pour le projet. Une meilleure qualité des rapports de stages est recherchée sans évocation des moyens pour y parvenir |
| Place de l'international | Cette rubrique n'est pas abordée dans le dossier. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement se fait sur dossier par une commission pédagogique composée d'universitaires et de professionnels qui veille à la cohérence du parcours et du projet des candidats et qui sélectionne le nombre d'étudiants en fonction des places disponibles. On ignore le nombre de candidatures, l'origine des |

| | |
|---|--|
| | <p>étudiants. De même les passerelles avec les autres formations du champ et avec des partenaires extérieurs sont absentes. La question de l'aide à la réussite n'est pas abordée dans le dossier alors qu'il est mentionné que la qualité des rapports de stage est hétérogène. Le soutien à l'association étudiante des anciens diplômés CAP EFI (sigle non explicité dans le dossier) pourrait constituer un facteur de réussite pour apprécier la qualité de l'insertion sur le long terme.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>Le numérique semble absent de la formation. Les enseignements ont lieu en présentiel. Les autres modalités de l'enseignement correspondent à la palette des possibilités offertes par les formations professionnalisantes : alternance théorie/pratique. Le dossier indique que compte tenu de la diversité des publics concernés (salariés et étudiants en formation initiale) les enseignants ont recours à des techniques de la pédagogie nouvelle sans autres commentaires.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>Les modalités de contrôle de connaissances sont explicitées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Elles sont variées et mêlent contrôle continu et terminal, écrits et oraux. Les règles de compensation sont conformes à l'arrêté régissant les licences professionnelles. La composition des jurys n'indique pas la présence de professionnels. Le dossier champ indique une part de contrôle continu dans la formation pas analysée dans le dossier qui évoque un rééquilibrage nécessaire dans l'affectation de crédits européens ECTS entre les unités d'enseignement.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Le dossier est accompagné d'une annexe descriptive au diplôme mais il est écrit que le diplôme ne comporte pas de supplément à l'intérieur de la rubrique « suivi des compétences » ce qui est contradictoire. Le contenu de la formation est assimilé aux modalités de suivi des compétences, aucun dispositif spécifique (portefeuille de compétences par exemple) n'est présent pour permettre aux étudiants de suivre leur progression et vérifier l'adéquation de leur profil aux objectifs visés.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>Il n'existe pas de tableau dans le dossier précisant les modalités de suivi. Le dossier champ fournit des données : En 2012, sur 50 diplômés, 41 ont répondu à l'enquête ; 71% sont en emploi et 24% en emploi stable. Ce chiffre contredit l'annonce dans le dossier d'un nombre important de contrats à durée indéterminée à temps plein « importants et majoritaires ».</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>L'évaluation de la formation est réalisée à l'aide d'un questionnaire dont les résultats sont analysés annuellement ce qui conduit à des rééquilibrages dans les contenus des unités d'enseignement (qui ne sont pas précisés). Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par semestre sans précision dans le dossier sur la nature des échanges en son sein.</p> |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'alternance des jours dédiés au stage et aux enseignements permet une entrée en stage précoce.
- La préparation à la gestion de projet en lien avec le projet tutoré.

Points faibles :

- L'absence de tableaux de bord permettant le pilotage de la formation par (origine, suivi, devenir des diplômés, partenariats, correspondances compétences/contenu des unités d'enseignement ; composition de l'équipe).
- L'absence de dispositifs d'aide à la réussite alors que certains étudiants semblent en avoir besoin.
- L'absence de lien avec la recherche.
- L'absence du numérique et de la dimension internationale.
- L'absence de passerelles dans le domaine, en particulier avec les sciences de l'éducation.

Conclusions :

La licence professionnelle Intervention sociale spécialité *Emploi, Formation, Insertion* est peut-être une formation de grande qualité. Malheureusement, le dossier fourni est beaucoup trop succinct pour en juger. Le peu de renseignements ou l'absence de renseignements figurant dans le dossier nous conduisent à constater, qu'à ce jour, l'équipe pédagogique de la licence professionnelle ne semble pas disposer des éléments stratégiques pour assurer un pilotage de la formation. Le dossier mentionne une bonne insertion des étudiants sans que soient précisés la nature des emplois occupés par les anciens étudiants, leur statut à court et à long terme. L'absence de renseignements sur l'organisation pédagogique et sur les résultats obtenus rend donc difficile une réflexion solide sur des conditions possibles d'amélioration de la qualité de cette formation. L'absence de lien avec la recherche est un problème de fond dans une formation à caractère universitaire.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.